

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 13 novembre 2018

## COMMUNIQUÉ

### PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

---

#### **Un plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie**

**Le gouvernement a arrêté le plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie. Ce texte cadre définit les objectifs liés à l'organisation, à la promotion et au développement des activités physiques et sportives pour tous les publics.**

Les Assises du sport de mai 2016 ont permis aux acteurs du sport en Nouvelle-Calédonie de se rencontrer et d'échanger autour de l'organisation et du développement des activités physiques et sportives. Elles visaient trois objectifs : établir un diagnostic faisant émerger les enjeux, les besoins et les leviers ; définir les axes stratégiques, les thématiques et les objectifs opérationnels ; déterminer les perspectives d'actions d'une politique sportive pour la Nouvelle-Calédonie.

Elles ont permis d'identifier quatre axes :

- la gouvernance du sport ;
- l'activité physique et sportive comme vecteur de développement social et de santé ;
- le sport comme vecteur de développement territorial ;
- l'accès au sport de haut niveau.

Ces axes ont fait l'objet, avec l'ensemble des acteurs du sport, d'un travail de déclinaison en objectifs opérationnels pour donner corps à un plan stratégique qui définit la politique sportive de la Nouvelle-Calédonie.

#### **Une politique sportive calédonienne**

Cette politique répond à une volonté de mutualisation et de transversalité. Elle s'inscrit ainsi en cohérence avec les orientations du plan Do Kamo, de la délibération relative à l'avenir de l'école calédonienne, du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance et des recommandations issues des États généraux de la jeunesse.

\* \*  
\*